

## **Recommandation 2**

***Que le gouvernement du Canada, après avoir consulté les autorités américaines, fasse connaître aux Canadiens ses projets sur la façon de coopérer avec ses partenaires nord-américains pour améliorer la sécurité continentale.***

Le gouvernement du Canada et celui des États-Unis reconnaissent tous deux que la meilleure façon d'assurer la sécurité de leurs citoyens consiste à coordonner les politiques de gestion de la frontière dans le cadre d'un partenariat. Une telle initiative vise non seulement les politiques régissant la frontière partagée, mais aussi les politiques nationales qui ont une incidence à l'échelle continentale ou mondiale. Le plan d'action en 30 points de la Déclaration sur la frontière intelligente, qui est fondé sur des questions d'intérêt mutuel, part de la nécessité de trouver ensemble des solutions à ces questions. Un exemple concret de cette coopération est l'accroissement dans le nombre d'équipes intégrées des mesures d'exécution à la frontière (EIMEF): alors qu'il y en a 3 à l'heure actuelle à différents points clés le long de la frontière. Les EIMEF sont des équipes bilatérales composées de fonctionnaires d'organismes et de ministères des deux pays qui collaborent sur des questions de sécurité touchant les deux pays.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a collaboré avec d'autres ministères ainsi qu'avec le Bureau du Conseil privé pour organiser, à l'échelle nationale, la tenue de diverses séances d'information destinées à renseigner les Canadiens sur le travail effectué par le gouvernement sur le plan de la gestion coordonnée de la frontière. Il a été question des progrès réalisés concernant le plan d'action avec des intervenants canadiens dont les activités sont touchées par la gestion frontalière. Une séance d'information et une période de questions ont eu lieu à Vancouver le 1<sup>er</sup> mars 2002 et ont attiré environ 50 représentants du secteur privé de la Colombie-Britannique, des membres d'associations, des représentants syndicaux et des fonctionnaires de l'administration provinciale et de diverses administrations municipales. Des réunions semblables groupant des intervenants régionaux se sont déroulées à Ottawa le 11 mars et à Montréal le 8 avril et se tiendront probablement à Halifax en mai.

Les Canadiens peuvent obtenir des renseignements détaillés concernant la Déclaration sur la frontière intelligente et les objectifs visés par le Canada dans le cadre du plan d'action au site Web des relations canado-américaines, à l'adresse Internet <http://www.can-am.gc.ca>.